

Ecole Emancipée

Comparaison des salaires des enseignant-e-s primaires, secondaires et de gymnase en Suisse

La méthode de calcul

Depuis le début de l'affaire DECFO/SYSREM, la comparaison entre les salaires des enseignant-e-s vaudois et ceux des enseignant-e-s des autres cantons a été évoquée à plusieurs reprises.

Pour l'heure, personne ne s'est aventuré à concrétiser cette comparaison par les chiffres, faute de données, ou d'intérêt?

Aujourd'hui, SUD-Education propose une première analyse.

La comparaison est une entreprise délicate, parce que la durée de progression et le nombre de périodes varie beaucoup d'un canton à l'autre. Il faut ainsi trouver un moyen de rendre comparable des données qui ne le sont pas a priori.

La méthode retenue est la suivante: nous avons calculé un salaire annuel moyen de la période enseignée aux élèves dans les différents ordres d'enseignement après la 11^e année de service (la part employeur dans les charges sociales n'est pas comprise). Le choix de cette année permet d'atténuer les fortes différences salariales en début et en fin de carrière. Une période de 11 ans est par ailleurs accomplie par beaucoup d'enseignant-e-s, ce qui rend la comparaison particulièrement pertinente. Pour le Canton de Vaud, nous avons introduit deux données (le salaire calculé dans le système actuel et celui calculé selon DECFO/SYSREM en l'état des négociations du 4 février 2008 avec 27 années pour la progression). Nous avons effectué ces calculs pour trois ordres d'enseignement (prim., sec. I, gymn., prof.). Pour certains cantons, les chiffres ne sont pas disponibles. Ces cantons n'ont pas été intégrés au comparatif.

Dans l'enseignement professionnel

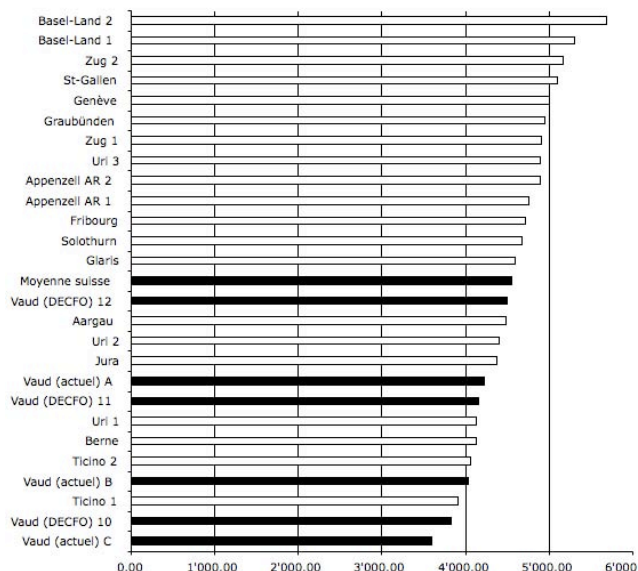
Il est difficile de comparer les salaires du secteur de l'enseignement professionnel, car dans certains cantons (Vaud notamment) les salaires divergent en fonction des titres. C'est pour cela que certains cantons sont représentés plusieurs fois dans le graphique. A Genève, le salaire des enseignantEs est le même dans

appliquées, le nombre de périodes hebdomadaires est de 37,5 périodes.

Au primaire

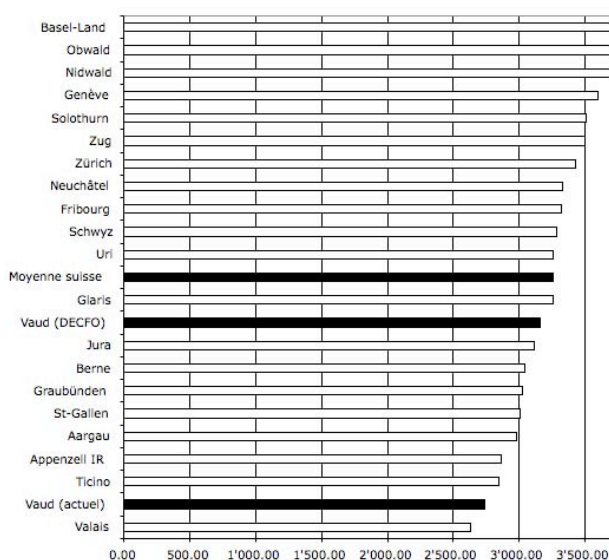
Au primaire, il est de notoriété publique que les instituteurs/trices sont les plus mal payé-e-s de Suisse. L'analyse le confirme. Ce qu'elle indique également, c'est qu'avec DECFO/SYSREM

Salaire annuel à la période des maître-sse-s de l'enseignement professionnel après 11 ans de service



tout le secondaire (collège, professionnel et gymnase). On constate que les salaires vaudois sont en dessous de la moyenne suisse et DECFO/SYSREM n'améliore pas vraiment la situation. Les maîtres-ses C, qui seront en classe 10 SYSREM, resteront les plus mal payé-e-s de Suisse. Attention : pour le canton de Vaud, les salaires à la période annuelle ont été calculés sur une base de 25 périodes, alors même que pour les branches de techniques

Salaire annuel à la période des maître-sse-s primaires après 11 ans en service



(pour les nouveaux/lles engagé-e-s, hors bascule), les salaires s'aligneraient sur la moyenne suisse, sans plus.

Sur une carrière, les instituteurs/trices vaudois-e-s devraient gagner plus que leurs prédécesseur-e-s, mais il faut relativiser le gain global par le fait que l'opération de la "bascule" ne revalorise pas les salaires des collègues en place. Pire, elle conduit à des baisses de salaire sur une carrière par l'extension de la durée de progression à 27 ans.

Secondaire I

Au secondaire I, DECFO/SYSREM ne modifie pas significativement le classement vaudois après 11 de service. Cela n'empêche pas la perte salariale très nette sur une carrière dans le passage à DECFO/SYSREM (voir encadré). Il faut également préciser que la comparaison entre canton est plus imparfaite que dans les autres ordres d'enseignement étant donné la variété des parcours de formation qui conduisent à l'enseignement secondaire. Les Vaudois-e-s licencié-e-s ne seraient ainsi pas aussi bien rémunéré-e-s qu'il y paraît.

Perte sur la carrière par le passage à DECFO/SYSREM (chiffre du SPEV):

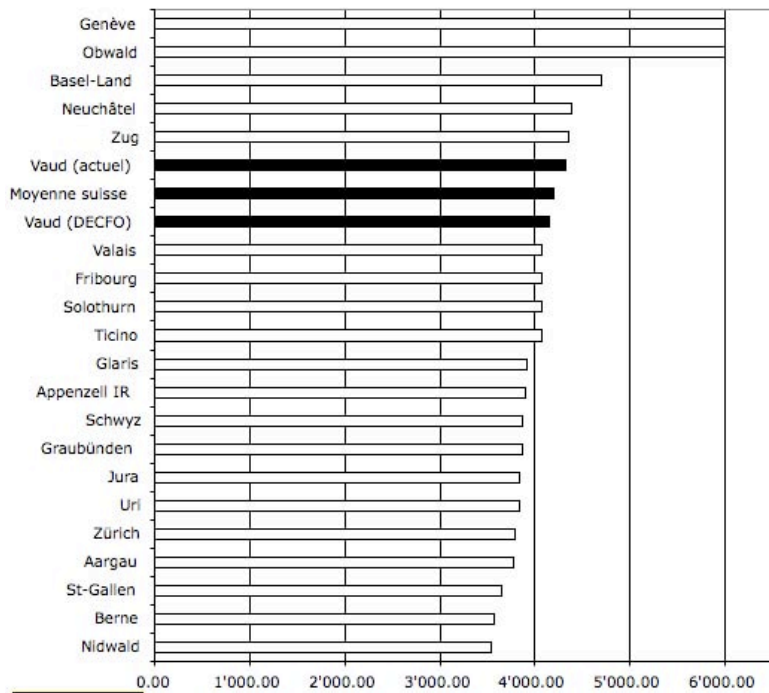
- **Secondaire I: -309'076.-**
- **Gymnase: -432'728.-**

Gymnase

L'analyse des salaires du gymnase est très intéressante. La propagande du Conseil d'Etat a conduit à penser que les Vaudois-e-s étaient surpayé-e-s à l'échelle suisse. C'est clairement faux.

De plus, il apparaît clairement que DECFO/SYSREM enverrait le salaire des maître-sse-s de gymnase vaudois-e-s dans les profondeurs du classement. La perte nette sur la carrière prend des proportions considérable sur une carrière (voir encadré).

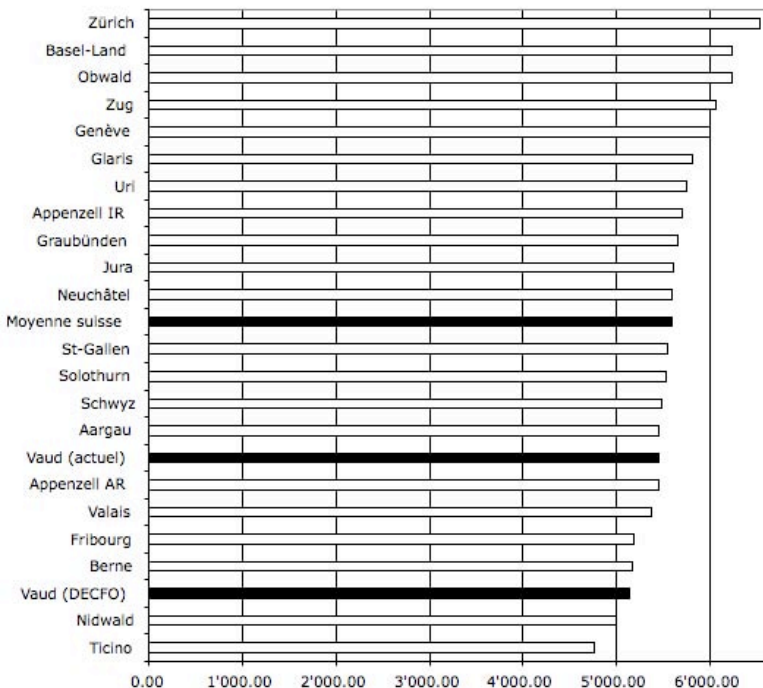
Salaire annuel à la période des maître-sse-s secondaires après 11 ans de service



Les objectifs de SUD-Education contre DECFO/SYSREM

- la liquidation définitive de toute tentative de baisse de salaire de la part de l'employeur dans les gymnases, le secondaire I et le professionnel ;
- de vraies revalorisations, effectives dès 2008 pour les cycles initial et primaire, une partie du professionnel et l'OPTI

Salaire annuel à la période des maître-sse-s de gymnase après 11 ans de service



Bulletin d'adhésion

Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ Npa/localité: _____ N° tél.: _____ Adresse @ : _____

Ordre d'enseignement (cocher la réponse qui convient)

primaire secondaire I OPTI

gymnase professionnel degré tertiaire (uni, hes, hep, etc.)

Etablissement(s): _____

Bulletin à renvoyer à : _____ à l'adresse ci-contre